

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur la communication faite en application de l'article L. 823-12 du Code de commerce

NR21

Société en commandite par actions
au capital de 1 502 260 €
8, avenue Delcassé
75008 Paris

Exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2019

Grant Thornton

SAS de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
632 013 843 RCS Nanterre
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur la communication faite en application de l'article L. 823-12 du Code de commerce

NR21

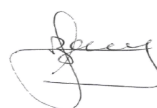
Exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société NR21,

En application de la loi, nous vous signalons que les capitaux propres de votre société n'ont pas été reconstitués à l'issue du délai expirant le 31 mars 2015, et que celle-ci n'a pas procédé à la réduction de son capital, contrairement aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 23 mars 2020

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Laurent Bouby
Associé